

Projet Séjour Sportif aux Carroz d'Araches

La publicité ainsi que la notification du marché de cette offre feront l'objet d'une parution sur le site électronique de l'Association des journées de l'Intendance (AJI) et seront consultables à l'adresse suivante : www.aji-france.com

1- Administration contractante

Collège Les Goussons, 1 allée des Goussons 91190, Gif sur Yvette

Tél : 01-60-12-01-09

Courriel : said.hamadene@ac-versailles.fr

2- Intitulé de l'appel d'offre

Séjour Sportif aux Carroz d'âraches (Haute Savoie)

Description des prestations attendues

Nombre de participants :

53 élèves de 4^{ème} inscrits à l'AS et 6 accompagnateurs.

Dates du voyage :

Séjour du 02 au 06 juin 2025

5 jours sur place

4 nuitées

Trajet départ 6h30 le matin en bus depuis le collège,

Retour jour 5, départ 13h30 des Carroz d'âraches , et retour au collège en fin de soirée.

Hébergement :

En chambres de 4 à 8 élèves.

Pension complète

En résumé :

Un autocar de tourisme de 60 fauteuils, mis à disposition durant tout le séjour, relais, frais d'autoroutes, parkings, repas et hébergement du conducteur inclus (cars blues),

- L'hébergement en pension complète : dîner du premier soir au déjeuner du dernier midi,
- 1 salle de réunion mise à disposition en fin de journée

Programme :

Programme prévisionnel :

Jour 1 :

Départ du collège 6h30

Petit déjeuner et déjeuner libres emportés par les élèves

Jour 2 :

Activité Rafting et via ferrata (2 groupes) à SAMOENS-SIXT

Jour 3 :

Activités : Journée Randonnée au Lac de GERS depuis SAMOENS

Jour 4 :

Activités : Canyoning et escalade (2 groupes) à La FRASSE et MAGLAND

Jour 5 :

Départ: 13h30

Arrivée vers 21h: Collège les Goussons Gif (586 kms)

En résumé :

- Date limite et modalités de remise des offres

Date limite de réception des offres :

Les offres seront à adresser à M. Hamadene, Adjoint-Gestionnaire, par simple courrier ou par courriel (coordonnées en art. 1).

3- Mode de fonctionnement

Après réception des offres, les membres de la commission d'appel d'offre du séjour se réuniront pour sélectionner un prestataire.

Critères de choix :

- Prix : 60%
- Qualité des services associés : 40%.

Ensuite la notification d'attribution du marché fera l'objet d'une parution sur le site de l'AJI (références ci-dessus).

4- Prix

La proposition de prix se fera sur la base de 60 élèves et de 6 accompagnateurs.

Les prix seront proposés Toutes Taxes Comprises.

5- Clause de révision des prix

Les prix proposés au moment où le candidat élabore son devis ne pourront pas faire l'objet d'une augmentation dans les semaines précédant le voyage.

6- Délais et mode de règlement

Conditions de règlement

Le règlement s'effectue par virement administratif, un RIB sera fourni par le prestataire.

En aucun cas les acomptes avant service fait ne pourront dépasser 70% du montant global de la prestation.

Délais de paiement

Le délai global de paiement est de 30 jours après réception de facture, si le service fait peut-être constaté (prestation effectuée en totalité).

A Gif, le _____ ,
Le Principal,